

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Band: 3 (1891)
Heft: 6

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4° *L'anastigmat pour reproductions*, analogue au précédent, admet une ouverture maxima de $f/12$. L'objectif de $0^m,38$ de foyer que nous avons essayé, reproduit nettement, sans distorsion, une carte géographique sur une plaque $0^m,40 \times 0^m,50$.

5° *L'anastigmat grand angle* est un doublet formé de quatre lentilles associées deux à deux : la combinaison antérieure est très petite par rapport à la combinaison postérieure ; le champ de netteté est d'environ 110° . Un instrument ayant une longueur focale principale de $0^m,19$, couvre la plaque $0^m,30 \times 0^m,40$. Cet angle est donc énorme.

É. FABRE.

Bulletin de la Société française de photographie, avril, 1891.

FAITS DIVERS

Concours de négatifs.

Le jury nommé en vue du concours de négatifs, ouvert par notre journal, est composé de :

MM. E. CHENEVIÈRE, amateur.

A. DARIER, amateur.

E. DEMOLE, directeur de la *Revue*.

É. FATIO, amateur.

F. LACOMBE, photographe.

H.-C. NERDINGER, amateur.

É. PRICAM, photographe.

E. SAUTER, amateur.

VUAGNAT, photographe.

Le jury sera convoqué pour le lundi 15 juin, par cartes spéciales, indiquant l'heure et le local de l'exposition.

Développement franco-suisse.

Le développement franco-suisse va revêtir sa parure d'été ou mieux ses habits de voyage, c'est-à-dire qu'il sera désormais vendu solide à l'usage des touristes. Son inaltérabilité et ses propriétés actives lui assurent un avenir plein de promesses.

* * *

Révélateur Éclair solide.

Cet excellent développement fait également son apparition sous forme de cristaux renfermés dans de petits tubes placés dans une boîte. Rien de plus pratique pour le voyage.

* * *

Révélateur "Électric."

M. Noul, à Paris, a composé un nouveau révélateur solide, qui offre la particularité d'être fort peu coûteux, (1 fr. 75 pour un litre). Il ne faudrait cependant pas croire que ce soit une mystification. Tout au contraire, l'*Electric* est rapide. Néanmoins nous préfererions le réserver pour les clichés qui ne sont pas absolument instantanés.

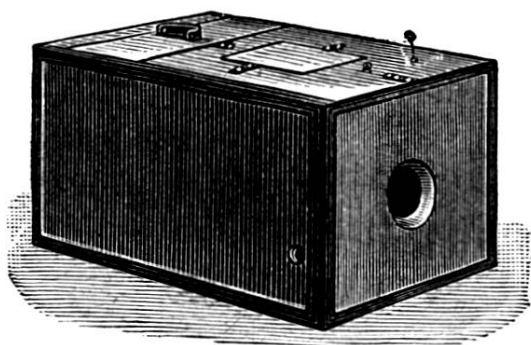
* * *

La chambre « Normale »¹.

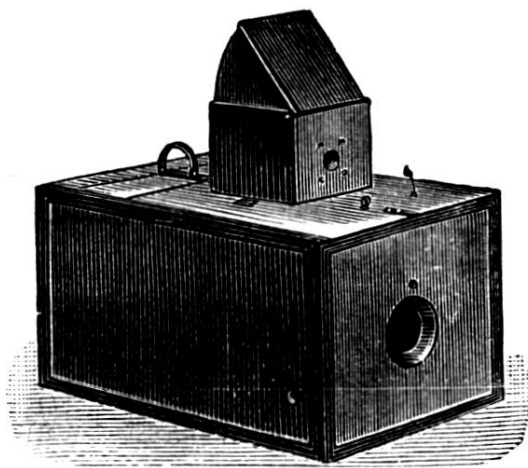
Nous avons vu de nombreux détectives du docteur Krugener, mais aucun, jusqu'à ce jour ne nous paraît réunir autant d'avantages que l'appareil à main fonctionnant pour douze plaques 9 × 12, et appelé la *Normale*.

¹ Comptoir suisse.

On peut établir trois catégories principales d'appareils à main suivant la façon dont les plaques sont changées : les appareils à châssis, les appareils munis d'un sac à escamoter et les appareils où le changement des plaques se fait

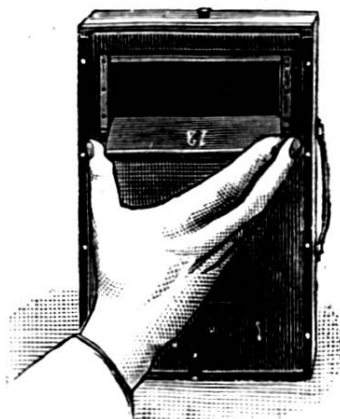


Chambre fermée.

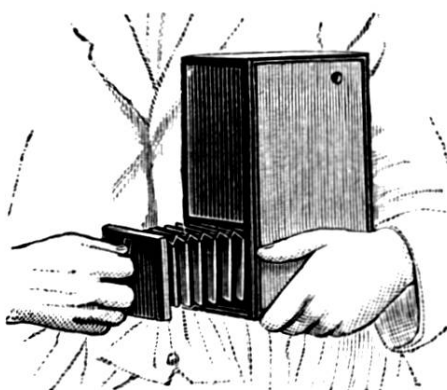


Chambre prête à servir.

par un mécanisme intérieur. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient la *Normale*. En tirant un tiroir, la plaque qui vient d'être exposée s'engage derrière la provision des onze autres plaques ; en repoussant le tiroir, la dite plaque est



Mise des châssis.



Rechange.

assujettie à sa place. L'armement de l'obturateur ne peut se faire que lorsque le tiroir a été tiré ; dès lors il n'y a pas de risque de faire deux vues sur la même plaque. L'objectif est un antiplanet en verre de Jéna de 25 mill. En diaphrag-

mant^f/₁₂ l'image est parfaitement nette. On peut déplacer le foyer pour les vues rapprochées. L'appareil est muni d'un viseur. Il est renfermé dans un sac élégant et nous paraît de tous points extrêmement soigné. Il coûte, avec le sac, 217 fr. 50.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur de la *Revue de Photographie*, Genève.

Paris, 19 mai 1891.

Monsieur le Rédacteur,

Un de mes amis fait faire son portrait (carte de visite) chez M. X., photographe.

Quelques mois après il meurt ; sa veuve désirant avoir le cliché en sa possession s'adresse au photographe qui demande 100 francs pour se dessaisir de cet objet.

Il vous semblera, comme à moi, qu'il y a là une indécatesse ; en tous cas une question se pose :

A qui appartient le cliché d'une personne qui a posé chez un photographe ?

Je serai heureux de voir cette question résolue dans vos colonnes et votre haute compétence donner sa sanction à la solution.

Le public et les photographes y trouveront leur profit.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

J. D.

La question posée par notre honorable correspondant est fort intéressante, importante même, mais nous avons pensé que quelque fût notre réponse, elle soulèverait des controverses dans le camp des photographes ou dans celui de leurs clients. Aussi avons nous cherché à nous entourer des éléments les plus officiels et les plus sûrs. Voici en premier